



COMMUNE DE MEX

Monsieur Daniel Bossart
Président la Boule de Mex
Route de Daillens 7
1305 Penthelaz

Affaire traitée par Pierre-André Berthoud

Mex, le 13 décembre 2016

Parcage illicite

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les boulistes,

Ces derniers mois, nous avons pu constater à maintes reprises que certains « boulistes » se parquaient d'une manière sauvage aux abords du terrain de la Boule, sur les plates-bandes champêtres le long des chemins de Lugny-les Charolles et Dernier Mur et même en grim pant sur les bordures herbeuses autour de votre bâtiment. Nous vous avons déjà envoyé plusieurs courriers à ce sujet.

Un parking communal est à disposition à vingt de mètres de votre local, nous vous prions donc de bien vouloir l'utiliser.

De plus, nous vous avisons que deux préposés supplémentaires ont été formés à l'application de la loi vaudoise RLVCR. Ces personnes, assermentées, sont dorénavant habilitées à sanctionner les personnes en infraction à la loi routière. Par conséquent, aucune dérogation ne sera admise à la réglementation communale en vigueur.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les boulistes, nos salutations distinguées.

Pour la Municipalité

Le Syndic

Grégory Wyss



La secrétaire

Brigitte Beuchat